

Nouvelle réglementation pour les plants bio

De nombreux problèmes à résoudre

Face à la nouvelle réglementation, la filière se trouve face à un dilemme. Si de nombreux petits pépiniéristes bio, le plus souvent en pluriactivité, peuvent se maintenir en respectant le cahier des charges bio, les pépiniéristes spécialisés éprouvent des difficultés à s'adapter.

« Jusqu'à présent, en plantes pérennes, on pouvait compter sur une dérogation d'office, le temps que les arbres entrent en production,

introduit François Warlop, agronome au Grab – Groupement de recherche en agriculture biologique –, mais à partir du 1^{er} janvier 2022, il y a obligation pour des producteurs bio de se fournir en plants bio. » La procédure sera pour chaque producteur de commander 18 mois à l'avance ces plants et vérifier la disponibilité sur une évolution du site semences-biologiques.org. De plus, les pépiniéristes devront se positionner pour honorer la commande. « Mais pour l'instant, nous n'avons pas encore vu d'outil fonctionnel », précise l'agronome. En cas de non disponibilité, les arboriculteurs auront droit à une dérogation jusqu'en 2035. « On a donc moins de 15 ans pour tout mettre en place », souligne François Warlop.

Une technique à éprouver

Pour produire des plants en bio, le premier souci technique, comme pour la plupart des cultures, concerne la ges-



François Warlop, ingénieur agronome au Grab, participe aux travaux de mise en place d'une filière de plants bio en arbo dans le cadre de la nouvelle réglementation.



Pépinière de pêchers avec paillage.

tion de l'herbe sur la ligne de scions, plantés très denses en pépinières. Et les deux premières années réclament une pousse assez forte de ces scions pour avoir des plants de qualité suffisante. En pépinière conventionnelle, souvent, le recours à des hormones de synthèse favorise la rhizogenèse. Mais pour François Warlop, le problème est aussi « qu'on va être confrontés à une problématique foncière de grande ampleur. » En pépinière, un nombre très important de plants est produit au mètre carré. D'où une fatigue des sols et une rotation tous les 8 à 10 ans pour les régénérer. Le foncier étant déjà tendu en agriculture en général, trouver de nouveaux terrains en bio sera un défi. « La question va surtout se poser pour les gros volumes et les filières longues », précise l'agronome. Les petits pépiniéristes, avec moins de

5 000 plants, ont des systèmes capables de gérer la production et la rotation. » Ces derniers ont surtout une clientèle de particuliers.

Le matériel végétal en question

Un autre point d'importance est l'origine du matériel végétal : porte-greffe (PG) comme les pieds-mères (PM) de greffon. « Les porte-greffes sont en général issus de production in vitro. Il va falloir repasser à de la production en pleine terre qui va à nouveau nécessiter du foncier, analyse François Warlop. Et cultiver en haute densité en pleine terre, comparé à de la régénération in vitro, va augmenter le risque sanitaire sur les plants. » Ce, d'autant plus que la liste des virus, bactéries de quarantaine ou apparentés, a été augmentée par la DGAL sur 2019-2020. « Il va être difficile

en bio d'être dans les clous et de pouvoir se faire délivrer les passeports sanitaires », poursuit l'agronome. Et les PM, qui peuvent aussi servir à la production de fruits, vont être à développer en bio afin de pouvoir apporter suffisamment en quantité et diversité.

Echéancier et coûts de production ?

Inscrite dans la nouvelle réglementation EU 2018/848 entrant en vigueur au 1^{er} janvier, ces nouvelles dispositions n'ont pas encore fait l'objet de communication auprès des professionnels. Les pépiniéristes vont-ils devoir tout changer dès maintenant, ou progressivement ? Le Grab organise un webinaire le 17 décembre pour échanger avec toute

la filière et les instances administratives sur les modalités, l'échéancier... « Le coût de production va fatalement augmenter, déduit François Warlop. Qui paiera la différence ? Les producteurs ? Un système d'aide est-il envisagé ? » Quelques pépinières en Allemagne, Autriche proposent des plants bio à grande échelle mais l'offre est très restreinte en termes de variétés. Et le coût est 10 % plus élevé qu'en conventionnel. Pour mieux cerner les techniques possibles et le coût de production en bio, le Grab va lancer une série d'essais de suivis des pratiques chez des petits pépiniéristes et participer aux projets de recherche-développement. Dans les semaines à venir, l'Inao doit communiquer et produire des documents explicatifs aux producteurs. ■

Arnaud Furet

Pépiniériste en filière longue dans le Lot et Garonne : « Cela va être très compliqué »

Benoît Escande, des pépinières du même nom basées à Saint Vite, soulève le problème de taille à trois niveaux de la filière longue. D'abord,



Pour Benoît Escande, « Jusqu'à 2 000 plants par an à produire, c'est gérable, ensuite..., cela devient très difficile. »

le souci technique, pour produire une quinzaine de porte-greffes (PG) et plus de 500 variétés et les multiples combinaisons entre eux. « Un pépiniériste qui travaille pour l'ensemble de la filière devra souvent mener de front ces cultures pour du conventionnel et du bio, souligne le pépiniériste. De plus, pour avoir des plants certifiés CTIFL (variétés, sanitaire) et bio, cela va être très compliqué car il faudra que les plants-mères soient certifiés par les deux catégories. Ou alors, les vergers du CTIFL devront se convertir en bio. » À grande échelle, c'est d'autant plus prégnant. « Jusqu'à 2 000 plants annuels à produire, c'est gérable, ensuite..., cela devient très difficile. »

L'acceptation du risque

Il y a ensuite un souci réglementaire avec 80 % des variétés et de nombreux PG sous licence. Enfin, le plus important aux yeux de Benoît

Escande, est le souci psychologique. « J'ai produit des plants bio notamment en Juliet, et j'ai essuyé des refus car la qualité générale et sanitaire n'était pas aussi irréprochable qu'en conventionnel. » Le pépiniériste estime que les 9/10^e des producteurs ne veulent pas de plants bio car ils refusent de courir le risque d'apporter des plants infestés dans leur verger. Ils préféreront planter des vergers conventionnels qu'ils convertiront ensuite en bio. « Avec cette tension qui pointe en fruits bio, qui peut prédire l'évolution de marché d'ici 2035 ?, s'interroge Benoît Escande. Ce que je vois se dessiner, c'est un partage entre des pommes Demeter et des pommes sans résidus. » Pour le marché des producteurs en biodynamie, le pépiniériste pense cependant que le plant bio sera bien accepté. « Ils vont au bout de la démarche. En revanche sur du gros verger bio en filière longue, ce sera plus complexe d'y arriver. »

MARAÎCHAGE



Chariot à volant



Landau de cueillette

TOUTENTUB

La plus grande gamme de matériel de cueillette et de manutention

constructeur de
**matériels
tubulaires**

1357, route de Noves - 13440 Cabannes
Tél. 33 (0)4 90 95 23 52

e-mail : contact@toutentub.com
site web : www.toutentub.com

ARBORICULTURE
ETHA CONFORME FD E85-052



Porte palox



Brouette échelle hirondelle

5 10 15 20



Production de plants bio

« Une traçabilité lourde à gérer »

Samuel Souchay, Pépinière l'Arpenteur, est pépiniériste bio et local à Lestrade-et-Thouels depuis 2012. Il témoigne sur l'organisation de son activité.

« J'ai fait certifier ma production bio et Nature & Progrès à partir de 2014-2015 », déclare le pépiniériste en double activité. Alors que la production de plants est en plein développement, il occupe un poste de formateur à trois quarts temps au lycée agricole. « Et trois quarts temps aussi pour la pépinière », ironise-t-il. Pour son activité, en plus des 40 ares dispersés en quatre lots, Samuel Souchay vient d'acquérir deux hectares, « avec seulement 60 ares non inondables qui serviront pour la pépinière. Sur le reste, je vais planter un verger de pieds mères de cerise. » Actuellement, il produit 1 500 plants par an, répartis en fruitiers greffés dont pommiers (20%), poiriers (20%), pruniers (15%) et cerisiers (15%). D'autres fruits à noyaux sont en développement, sur une nouvelle parcelle. Le reste est constitué de plants issus de boutures ou semis (grenadier, saule, cassis et groseille), mais uniquement pour les particuliers.

En local

Il vend dans un périmètre de 100 kilomètres et s'approvisionne en greffons sur le Parc des Grands Causses. « Je les prélève chez des producteurs bio et des particuliers chez qui je taille. » 15% de ses ventes se font auprès de professionnels et 85% à des particuliers sauf en 2021 où la totalité est écoulee auprès de particuliers, à défaut de pouvoir accéder au passeport phytosanitaire. Le suivi sanitaire n'est pas problématique, mais la partie administrative l'est davantage. « Avec ma double activité, je n'ai pas réussi à mettre à jour toute ma base de données et mon inventaire à temps. La traçabilité doit aller de la provenance du greffon à son acheteur final. Cela est assez lourd lorsqu'on a une grosse part de vente aux particuliers. Pour une petite structure, le temps et le coût de cette traçabilité sont très impactants. » Samuel Souchay a rejoint un collectif de petits pépiniéristes de l'Aude. Des foires commerciales sont organisées et par émulation, les ventes de chacun augmentent. Le groupe échange également sur la technique. « C'est dynamique. Nous recevons aussi des stagiaires qui s'installent à leur tour. On peut commencer à trouver des petits pépiniéristes dans chaque département. »



Samuel Souchay.



La Pépinière de l'Arpenteur, dans son écrin de biodiversité, produit 1 500 plants bio par an et devrait doubler dans les années à venir.

L'enjeu du porte-greffe

« C'est le gros enjeu de la filière », souligne le pépiniériste. En Anjou, Beaufort jeunes plants est quasiment le seul fournisseur. La demande est bien plus forte que l'offre. Samuel Souchay a commencé à semer des abricots, des pêches. « Mais les pêches de vignes sont tellement demandées que les plants sont davantage vendus directement, et je ne peux pas m'en servir en PG. Je récupère parfois des plants issus de semis dans les talus, lorsque j'arpente mon territoire. » ■

Arnaud Furet



SIVAL
SALON INTERNATIONAL
DES TECHNIQUES DE PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Parc des Expositions d'Angers
11, 12 et 13 janvier 2022



Le salon de référence des productions végétales BIO

CONFÉRENCES / FORUM
POINT CONVERSION & CONSEIL
RÉPERTOIRE BIO

En partenariat avec




www.sival-angers.com





@sival_angers #sival22

RENDEZ-VOUS AU PARC DES EXPOSITIONS D'ANGERS ET SUR



AGRICULTURE - STRATED - © Shutterstock - 921062-1 - 07/2021

Ribanjou en Maine-et-Loire : incompréhension en petits fruits

En framboise, pour Frédéric Lantin, des pépinières Ribanjou, il y a une incompatibilité entre le passeport sanitaire et les conditions de production en bio en pleine terre. « Avec la production de plants en gros volumes et lien au sol, on court des risques sanitaires énormes sur les plants. De plus, le besoin foncier va être multiplié par 20 à 30 pour produire autant. » Actuellement, Ribanjou produit 90% de plants des framboisiers bio mais en hors-sol sur une surface de 3 000 m². Pour le pépiniériste, le lien au sol demandé par la nouvelle réglementation est une mesure éthique qui a un sens pour la production des fruits, « alors qu'en conventionnel, les producteurs prennent des tray plants, cultivés hors-sol et renouvelés annuellement ». À noter que le tray plant en fraiser sera autorisé en bio, « ce qui n'est pas très cohérent », souligne Frédéric Lantin. Le pépiniériste angevin estime que cette réglementation risque de déstabiliser une filière en plein essor avec des dérogations qui vont aller en augmentation et compliquer les procédures.



Pépinière actuelle des plants bio hors-sol en framboisier et myrtille chez Ribanjou.

Incertitude sur l'avenir

Sur la pépinière, 50% des plants sont du framboisier, le reste de la gamme étant constitué d'autres petits fruits. « Les nouvelles règles nous mettent face à une incohérence entre la volonté de biodiversité de la bio et le règlement qui nous impose de multiplier la surface en framboise au détriment du reste », s'inquiète Frédéric Lantin. Le pépiniériste se trouve face à un dilemme : « On a trois ans pour choisir où on va : soit on reste en bio avec la gamme diversifiée mais sans le framboisier, soit on arrête la certification bio pour maintenir notre gamme comme actuellement. »



Plants mères de cassis en pleine terre.

Eco-Dyn
Agriculture Régénérative

Grand Palais
H 539

SIVAL

BIO-DYNAMIE

www.ecodyn.fr
02 40 83 39 75
contact@ecodyn.fr
Agriculture Régénérative

Degrav'agri
fruits rouges services s.a.s.

DISTRIBUTEUR POUR LES CULTURES DE FRAISES, PETITS FRUITS ROUGES, ASPERGES ET RHUBARBES
PRODUCTEUR DE PLANTS DE PETITS FRUITS ROUGES

Des gammes complètes de produits pour réussir sa production

Biologique

une large sélection de variétés Bio
Fraisiers, Asperges, Petits Fruits Rouges, Rhubarbes

PLANTS CERTIFIÉS BIO FR-BIO-01
• Fraisiers • Framboisiers • Asperges
• Myrtilles • Rhubarbes • Autres arbustes à Petits Fruits Rouges

NUTRITION ET STIMULATION DES SOLS ET DES PLANTES
• Substrats • Engrais et Stimulation
Irrigation

PROTECTION DES PLANTES
• Abris, couvertures et filets
• Paillage et désherbage mécanique
• Systèmes biologiques
• Produits phytosanitaires utilisables en bio Agrément Phyto PI 00086

EMBALLAGES / PALISSAGE / SOUTIEN DES CULTURES

GAMME SPÉCIALE BIOSTIMULATION

GAMME SPÉCIALE ASPERGES

RETROUVEZ TOUS NOS PRODUITS SUR : www.degrav-agri.com

Tél. : +33 (0)3 44 44 01 10 – degrav-agri@degrav-agri.com
387 rue Paul Roger – Z.I. – 60400 NOYON – FRANCE

e FOTOLIA – Design : gcommuneidse.com